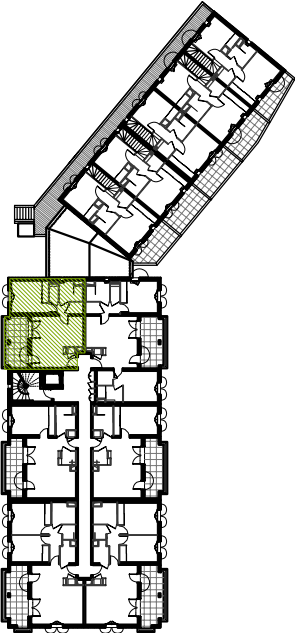




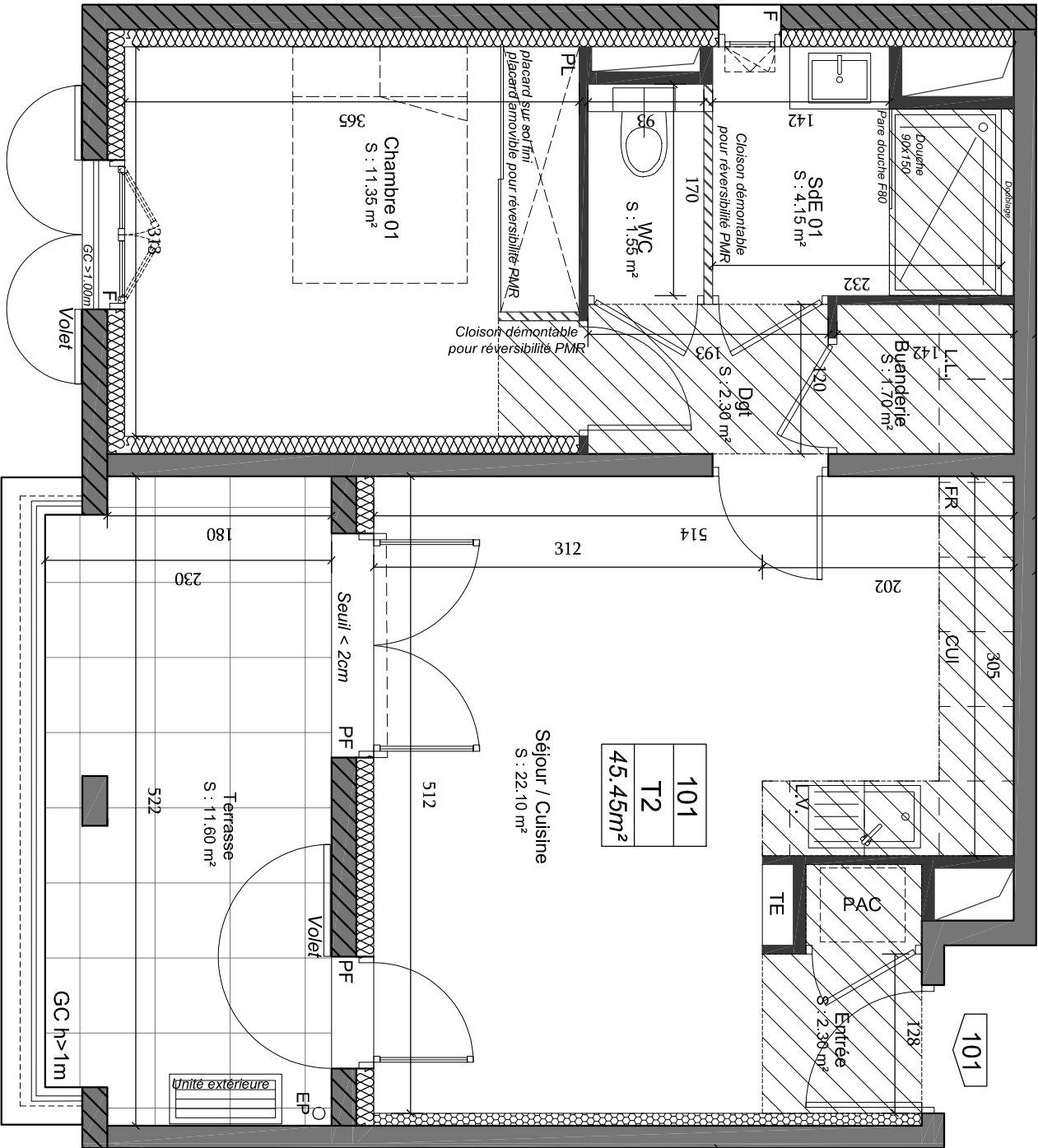
N° Lot	Etage	Type
101	R+1	T2

Surfaces habitables	
Entrée	2.30 m²
Séjour / Cuisine	22.10 m²
Buanderie	1.70 m²
Dgt	2.30 m²
SDE	4.15 m²
WC	1.55 m²
Chambre	11.35 m²

Total surface habitable	45.45 m²
Terrasse	11.60 m²
Total surface privative	57.05 m²
Plan de repérage	



Indice B - 24/05/2023

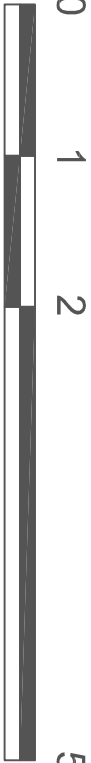


Légende	
PL	Placard
PF	Porte-fenêtre
F	Fenêtre
VRe	Volet roulant électrique
TE	Tableau électrique
LL	Lave linge
LV	Lave vaisselle
FR	Frigé
CUI	Cuisson
	Faux-plafond, Soffite...

NOTA : La hauteur sous plafond du logement est ≈2.50m (hors poutre et faux-plafond).
La hauteur sous faux-plafond et/ou soffite est ≈2.30m.

Pour les logements livrés équipés de cuisine, il convient de se référer au plan du cuisiniste, pour en apprécier l'aménagement final.

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions livrées que l'équipement. Les remblées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballons d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements, sont figurés à titre indicatif. NOTA : les surfaces sont arrondies à 0,05m²



PLAN EVOLUTIF

Accessibilité PMR :
Les Travaux Modificatifs Aquézeurs sont acceptés dans le cadre du décret du 24 décembre 2015 et doivent permettre la réversibilité des aménagements par des travaux simples.

